

Villaroche, 16 novembre 2009.

## Préavis de grève concernant les agents de l'organisme de contrôle Seine basé à Melun Villaroche.

Monsieur le directeur des services de la navigation aérienne, M. Maurice Georges,

Depuis les reprises d'espace liées à la TMA 15 en région parisienne, l'organisme de Seine ne cesse de voir les promesses faites non tenues. En effet, un grand nombre de dysfonctionnements subsistent comme un organigramme non adapté (seulement deux subdivisions au lieu des 3 demandées), un besoin opérationnel revu tous les six mois qui n'offre aucune lisibilité aux personnels, un tour de service dégradé impliquant des horaires de fonctionnement réduits qui perturbent le CRNA Nord, contraint de reprendre la gestion des terrains à des heures chargées, sans oublier l'exiguïté des locaux actuels.

Dans ce contexte, la direction des opérations demande à l'organisme de revoir ses statistiques de trafic qui serait, selon elle, surévaluées. La méthode nationale de décompte des mouvements est inadaptée à la réalité du travail à Seine, qui utilise l'outil de traitement des plans de vol obsolète qu'est le CAUTRA.

Les personnels de l'organisme considèrent cette démarche de l'administration centrale comme une action de défiance intolérable vis-à-vis de leur travail.

Nous exigeons des mesures d'urgence pour remettre notre organisme à niveau :

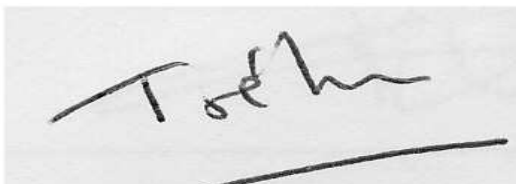
- Une augmentation du besoin opérationnel de Seine de 2 agents de façon à pouvoir revenir à une ouverture de l'organisme conforme aux publications,
- 1 subdivision QS, comme dans tous les organismes du groupe C,
- 1 poste de PC détaché à l'instruction pour nous permettre d'être en conformité avec la licence européenne de contrôle (application des PFU et PCU) et pour respecter le critère de détachement nécessaire pour les nominations Chef de Tour.

Afin d'obtenir la satisfaction de ces revendications, nous invitons les agents de l'organisme de contrôle Seine basés à Melun Villaroche à cesser le travail à compter de leur prise de service le 25 novembre 2009 jusqu'à la fin du service de ce même jour.

Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Dans l'attente d'une proposition d'entrevue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie TRETON,  
Secrétaire de section



Sophie BARDET,  
Secrétaire adjoint de section

